

31 jan. 2017, Paris : L'itinérance curiale, du Moyen Âge au XIXe siècle

Argumentaire

L'itinérance curiale est un sujet peu étudié en France, contrairement à ce qui s'observe dans d'autres pays européens où ce phénomène a bénéficié d'un intérêt marqué de la part de la recherche.

Les grands jalons de l'histoire des séjours et déplacements de la cour de France sont pourtant bien connus. Sous les Carolingiens, le cœur politique de l'empire est situé à Aix-la-Chapelle qui se trouve au centre d'un réseau palatial orienté au nord et à l'est, entre les palais de Francfort, Nimègue, Compiègne et Thionville. Sous les Capétiens, l'itinérance curiale est marquée par une concentration précoce sur Paris qui revêt dès la fin du XIIe siècle les fonctions de capitale et qui sert de résidence privilégiée aussi dans la deuxième moitié du XIVe siècle. Au siècle suivant, deux régions dominent les trajectoires de la cour : la région parisienne et la vallée de la Loire. À la Renaissance, la concentration grandissante sur un ensemble réduit de résidences situées en région parisienne peut être mise en relation avec la sédentarisation des cours qui s'observe dans la plupart des pays européens à cette époque. En 1682, l'installation de la cour à Versailles marque l'achèvement de ce processus. Oscillant entre Paris et Versailles, le profil des déplacements ne connaît que peu de variations jusqu'à la disparition de la monarchie au XIXe siècle.

Nous souhaitons approfondir l'examen de l'itinérance curiale afin de mieux comprendre les différentes étapes de cette évolution, le caractère des déplacements et leur impact sur l'entourage royal ainsi que la société dans son ensemble. Les sujets de recherche privilégiés sont :

Analyse de parcours individuels

L'étude de la fréquence et des caractéristiques des déplacements d'un individu appartenant à la cour fournit des éléments précieux pour connaître les objectifs des voyages, les territoires et résidences privilégiés ainsi que les réseaux familiaux, sociaux et économiques qui marquent sa mobilité. C'est aussi le fonctionnement de la cour dans son ensemble qui devient perceptible : les parcours des différentes maisons curiales et de leurs employés, la fréquence et les raisons de leur présence ou absence de la cour ainsi que l'impact du genre sur cette mobilité permettent de cerner les facteurs qui déterminent la composition de la cour d'une époque à l'autre et son évolution dans l'espace.

Organisation matérielle des déplacements et séjours de la cour

Les enquêtes à ce sujet peuvent concerner les services curiaux impliqués dans la gestion de l'itinérance, l'équipement et les outils administratifs dont ils disposent, la préparation et le financement des voyages, la coordination mise en place avec les hôtes et les interlocuteurs dans les territoires parcourus. Nous abordons ici les conditions et contraintes matérielles et financières qui pèsent sur l'itinérance curiale et les stratégies qui visent à atténuer leur impact.

Le fonctionnement de la cour pendant les déplacements

L'étiquette et le cérémonial appliqués pendant les voyages, les problèmes d'intendance concernant le personnel de la cour ainsi que la question de la sécurité font partie de ce volet. On aborde le quotidien de la cour sous différents angles : l'organisation de la journée du roi et de la reine « en voyage », la gestion du personnel, le protocole en vigueur lors des déplacements, les repas, réceptions et réunions qui rythment le quotidien ainsi que les facteurs qui perturbent le fonctionnement de la cour, dont les maladies, accidents, problèmes de sécurité et conditions climatiques défavorables.

Privileges, grâces et exemptions

L'itinérance a donné naissance à un statut juridique particulier pour les courtisans et des privilèges

importants accordés aux grands officiers. Cette évolution va de pair avec le développement d'un service juridique curial, dirigé par le Grand Prévôt. Le fonctionnement de cette justice particulière, l'évolution du statut juridique des courtisans, les procès et conflits qui opposent les membres de la cour aux habitants des territoires parcourus ainsi que les grâces et exemptions accordées aux lieux qui hébergent la cour sont des éléments précieux pour l'étude du rapport de la cour avec la société de son temps.

Les fonctions sociales, économiques et politiques de l'itinérance

Lors de ses déplacements, la cour fonctionne comme un point de convergence qui attire toutes les catégories de la population, des membres des élites aristocratiques, religieuses et urbaines aux plus pauvres des sujets. La fonction de l'itinérance pour la sociabilité et la structuration du lien entre la couronne et ses sujets sont au cœur de ce volet. Nous souhaitons mettre l'accent sur des questions peu étudiées, par exemple l'exercice de la charité pendant les déplacements, les requêtes adressées à la famille royale ainsi que les observations laissées par les contemporains sur le passage de la cour.

Publication d'itinéraires dans une base de données et un système d'information géographique (SIG)

Nous proposons en outre la possibilité de publier des itinéraires de membres de la cour dans une base de données disponible en libre accès sur Cour de France.fr (<http://cour-de-france.fr/rubrique434.html>) et d'intégrer ces itinéraires dans un SIG qui permet de dresser des cartes combinées avec des données (trajets, zones les plus fréquentées, durée des séjours, etc.). Les itinéraires sont à transmettre sous forme de tableau ; Cour de France.fr et le laboratoire ArScAn se chargent de leur intégration dans la base de données et le SIG.

Les propositions de publication (études, documents, itinéraires) sont à transmettre sous la forme d'un résumé d'une page **avant le 31 janvier 2017** à :

boris.bove [at] wanadoo.fr

zumkolk [at] cour-de-france.fr

Les études pourront soit être publiées sur le site Cour de France.fr, soit faire l'objet d'une présentation lors du colloque final qui aura lieu en 2018 à Paris.

Responsables

Boris Bove, université Paris 8

Caroline zum Kolk, IEA de Paris

Laurent Costa, CNRS UMR ArScAn

Projet mené par Cour de France.fr en collaboration avec l'université Paris 8 et l'UMR ArScAn du CNRS.